

PROGRAMME BLANC 2010

EXPERTISE D'UN PROJET

Titre :

Nom du porteur de projet :

N° dossier :

Comité d'Evaluation (CE) : CE secondaire éventuellement demandée :

Nom de l'expert :

Appréciation du dossier :

1- Notation par critères d'évaluation

Nous vous demandons de noter chaque élément de 0 à 5, la signification des notes étant la suivante :

- Excellent (Top 5%) 5
- Très bon (Top 15%) 4
- Bon (Top 30%) 3
- Moyen 2
- Faible 1
- Très faible 0

2- Avis général et proposition au comité d'évaluation

L'avis et la proposition de l'expert extérieur seront notés sur trois niveaux :

- A = Excellent, à retenir absolument
- B = Bon à très bon, à considérer
- C = Moyen ou faible, à ne pas retenir

Les notes doivent être accompagnées d'un commentaire. L'avis général et la recommandation de l'expert doivent être en cohérence avec l'impression d'ensemble qui se dégage du projet. Les « commentaires à destination du comité d'évaluation » devront être rédigés avec soin. Tout ou partie est susceptible d'être communiqué au coordinateur du projet soumis.

Critère 1 : Pertinence de la proposition au regard de l'appel à projets

L'appréciation doit rendre compte :

- de la pertinence du choix de la CE par le porteur en fonction de la thématique de recherche proposée
- les hypothèses et/ou les résultats préliminaires présentés sont-ils pertinents et convaincants

Commentaires : (10 lignes maximum)

Note : (0 à 5)

Critère 2 : Qualité scientifique et technique de la proposition

L'appréciation doit rendre compte :

- de l'excellence scientifique en terme de progrès des connaissances vis-à-vis de l'état de l'art,
- pertinence des objectifs,
- levée des verrous technologiques,
- du caractère novateur et ambitieux
- de la justification scientifique si il y a une prise de risque importante

Commentaires : (10 lignes maximum)

Note : (0 à 5)

Critère 3 : Qualité de la construction et de la gestion du projet

L'appréciation doit rendre compte :

- du positionnement du projet par rapport à l'état de l'art,
- de la faisabilité scientifique et technique du projet, du choix des méthodes
- de la structuration du projet, de la rigueur de la définition des résultats finaux (livrables), de l'identification des jalons
- de la qualité du plan de coordination (expérience, gestion financière et juridique du projet), de l'implication du coordinateur
- de la stratégie de valorisation et de protection des résultats du projet, de la gestion des questions de propriété intellectuelle

Commentaires : (10 lignes maximum)

Note : (0 à 5)

Critère 4 : Impact global du projet

L'appréciation doit rendre compte :

- de l'impact du projet en terme de potentiel d'accroissement des connaissances ou de l'importance des résultats visés,
- de l'utilisation ou intégration potentielles des résultats du projet par la communauté scientifique, industrielle ou la société et de l'impact du projet en termes d'acquisition de savoir-faire,
- dans le cas particulier des bases de données, de la pérennité du stockage et de l'accessibilité des données à l'ensemble de la communauté scientifique.

Commentaires : (10 lignes maximum)

Note : (0 à 5)

Critère 5 : Qualité du consortium

L'appréciation doit rendre compte :

- du niveau d'excellence scientifique ou d'expertise des équipes,
- de la capacité des partenaires à mener le projet à son terme : expérience, compétences et environnement,
- de l'adéquation entre partenariat et objectifs scientifiques et techniques,
- de la complémentarité et synergie des partenaires,
- de l'aptitude du coordinateur à diriger le projet,
- de l'environnement et moyens (en particulier **humains**) mis en oeuvre par chaque partenaire par rapport aux besoins spécifiques du projet,
- de la qualité des productions scientifiques évaluée en tenant compte du parcours de chaque partenaire,
- de l'ouverture à de nouveaux acteurs,
- du rôle actif du (des) partenaire(s) entreprise(s)

Commentaires : (10 lignes maximum)

Note : (0 à 5)

Critère 6 : Moyens humains et financiers

L'appréciation doit tenir compte :

- du réalisme du calendrier,
- de l'adaptation à la conduite du projet mis en oeuvre,
- de l'adaptation et de la justification du montant de l'aide demandée,
- de l'adaptation des coûts de coordination,
- de la justification des moyens en personnel,
- de la justification des moyens en personnel non permanent (stages, thèses, post-docs...),
- de l'évaluation du montant des investissements et achats d'équipement,
- de l'évaluation des autres postes financiers (missions, sous-traitance, consommables ...).

Commentaires : (10 lignes maximum)

Note : (0 à 5)

Commentaires à destination du comité d'évaluation

Commentaires généraux *

Points forts *

Points faibles *

Recommandations au comité *

Suggestion au coordinateur du projet *

****à remplir obligatoirement***